



Envoi par courriel

Montréal, le 9 octobre 2015

Hamida Melouane, Coordonnatrice Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales agir.femme@qc.aira.com

Madame la Coordonnatrice.

Le Bloc Québécois partage l'ensemble de vos préoccupations et nous proposons sur celles-ci des solutions qui répondront, nous en sommes certains, à vos attentes.

Nous sommes faits pour nous entendre. Que ce soit sur la question de l'assurance-emploi et du pillage systématique de la caisse par les trois partis fédéraux, sur la question des fonds de travailleurs, du financement du logement social et du maintien du courrier à domicile, vos priorités sont nos priorités.

En matière de culture, incluant le financement de la télévision publique, de recherche scientifique, d'aide internationale et, en particulier, d'accueil des réfugiés, vos préoccupations sont nos préoccupations.

Nous vous invitons à consulter au http://www.blocquebecois.org/documents/ ainsi que la section engagements au http://www.blocquebecois.org/. Vous y trouverez non seulement les enjeux que vous avez abordés dans votre lettre mais plus encore, nous présentons une vision conforme aux valeurs et aux intérêts des mouvements sociaux du Québec.

Nous prenons l'engagement de promouvoir, au Québec, au Canada et à l'étranger, une politique basée sur la justice sociale et environnementale, sur les droits humains, sur la démocratie, sur la paix, sur la reconnaissance et le respect des droits des peuples autochtones et sur une économie au service des personnes et non l'inverse.

Nous vous invitons, par ailleurs, à aller lire notre cadre financier pour constater de vous-même que nous proposons un plan solide basé sur des chiffres solides : http://www.blocquebecois.org/wp-content/uploads/2015/09/Cadre_financier_du_Bloc_Quebecois.pdf

Nous vous proposons de faire des choix, des choix basés sur une volonté politique de changer les choses tout en protégeant l'avenir de nos enfants.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe 2015 du Bloc Québécois 3750, Crémazie Est, 5e étage Montréal (Québec) H2A 1B4

Pauvreté, violence, prostitution et santé :

Les organismes communautaires qui travaillent exclusivement avec les femmes offrent d'excellents services d'interventions, de prévention et autres, cependant ils sont souvent débordés et contraints de refuser des demandes par manque de places et de ressources? Allez-vous améliorer le financement des organismes communautaires qui travaillent exclusivement avec les femmes ?

Le Bloc Québécois propose de rétablir le financement des organismes de défense des droits des femmes et à refinancer les organismes de contestation judiciaire.

Dans le cadre judiciaire, la lourdeur des procédés du système judiciaire fait en sorte que les femmes, majoritairement victimes, se découragent, abandonnent ou continuent de vivre toutes formes de violences. Comptez-vous apporter des changements ? Ou tout au moins vous penchez sur cette question ?

Cette problématique reflète bien le manque de financement des gouvernements du Québec et des provinces. Le fédéral a apporté des modifications majeures au code criminel qui ont comme conséquences d'augmenter le fardeau fiscal et administratif du Québec et des provinces. Par exemple, le Directeur parlementaire du budget a évalué que l'adoption du projet de loi conservateur C-10 en matière de justice pénale a fait bondir de manière substantielle la population des prisons provinciales. Au Québec, la hausse est de 11 % en deux ans. Sans transferts correspondant à cette hausse, le Québec doit restructurer son budget. Le Bloc Québécois propose donc d'augmenter les transferts.

Nous rencontrons quotidiennement des femmes qui vivent dans la grande pauvreté et ne peuvent pas joindre les deux bouts en raison du montant d'aide sociale très faible comparativement au coût de la vie. Comptez-vous augmenter l'allocation d'aide sociale?

L'allocation d'aide sociale est attribuée par le gouvernement du Québec. Ce qu'on propose en contre partie est d'augmenter les transferts sociaux. Le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) aide à financer de nombreux programmes sociaux dans les provinces. Dans son budget 2015-2016, le gouvernement du Québec affirme qu'il manque 2,8 milliards de dollars annuellement afin que le TCPS atteigne le niveau de 1994.

Nous proposons une hausse de 6% par an jusqu'à ce qu'on revienne aux montants d'avant les coupures amorcées après en 1996, soit 388M\$ la première année, 789M\$ la deuxième année et 1,2G\$ la troisième année. Le rattrapage complet devrait s'effectuer en six ou sept ans, selon le taux d'inflation que nous connaîtrons dans les années à venir.

Au Bloc Québécois, nous sommes conscients que l'austérité émane aussi d'Ottawa.

Les femmes autochtones vivent des violences dans presque l'indifférence. Elles sont disparues et assassinées en grand nombre. Quelle est votre position sur la nécessité d'une enquête nationale indépendante sur les violences envers les femmes des Premières Nations, Métis et Inuits ? Si vous êtes en faveur, comment comptez-vous réaliser cette enquête ? Votre parti prévoit-il adopter le plan d'action national afin de lutter contre la violence faite aux femmes ?

L'Assemblée des Premières Nations, plusieurs organisations autochtones, des premiers ministres provinciaux et territoriaux, les commissions provinciales et territoriales des droits de la personne, Human Rights Watch et le rapporteur spécial de l'ONU réclament une commission d'enquête nationale sur la question. Une commission au mandat vaste et indéfini, mais qui, surtout, permettrait aux familles des victimes et à leurs communautés de témoigner de la perte d'un être cher, de la discrimination dont elles s'estiment victimes de la part des forces de l'ordre, ou des problèmes sociaux qui les affligent. Le Bloc Québécois travaillera afin de mettre sur pied cette commission.

Maintenant que les femmes ayant un vécu dans la prostitution ne sont plus criminalisées, un pas de plus serait d'offrir des services concrets et spécifiques pour aider ces femmes à sortir de la prostitution. Que prévoyez-vous faire pour aider les femmes à se sortir de la prostitution et mettre fin à l'exploitation sexuelle des femmes?

En matière de prostitution, le Bloc Québécois rejette le statu quo depuis longtemps. Nous estimions, avec raison, que les dispositions du Code criminel mettent à risque la santé et la sécurité des travailleuses du sexe.

Le jugement de la Cour suprême dans l'arrêt Bedford nous a donné raison.

Le gouvernement disposait d'une période d'un an pour redéfinir le cadre juridique entourant la prostitution. Plutôt que d'utiliser cette période pour mener une réelle consultation parlementaire avec des experts, des personnes issues du milieu de la prostitution et des policiers, le gouvernement a élaboré un projet de loi en vase clos. Un projet de loi qui passe à côté de l'essentiel et du cœur du jugement de la Cour suprême, à savoir la sécurité des travailleuses du sexe.

Le Bloc Québécois considère que l'approche dite « nordique » qui a pour but de réduire la demande de services sexuels en criminalisant les clients plutôt que les prostituées ne règle pas tout. Plus encore, son application sans nuance et sans transition risque fort d'avoir des effets pervers sur la santé et la sécurité des femmes.

Par exemple, En interdisant les communications concernant leurs services sexuels et en criminalisant les clients qui tentent d'obtenir de tels services, il nous apparaît que les prostituées seront contraintes d'exercer dans la clandestinité la plus totale, avec pour résultat l'impossibilité pour les prostituées de « choisir » leurs clients afin d'exclure ceux qui présentent un danger à leur santé et leur sécurité.

À nos yeux, il est évident que le projet de loi C-36 ne répond pas au jugement de la Cour suprême qui se penchait, justement, sur la santé et la sécurité des travailleuses du sexe.

De notre côté, nous croyons que le gouvernement fédéral doit refaire ses devoirs et profiter de cette occasion pour enclencher un dialogue avec les acteurs sociaux impliqués dans le dossier pour convenir d'une véritable stratégie globale basée sur la réalité du terrain et non sur l'idéologie. De plus, le fédéral doit agir sur les raisons profondes qui amènent les femmes à se prostituer, notamment la pauvreté et la dépendance.

Vous n'êtes pas sans savoir que les femmes sont victimes de pauvreté la plupart du temps lorsqu'elles divorcent ou quittent un conjoint violent. Aussi, les femmes seules vivant de l'aide sociale ont énormément de difficultés à se trouver un logement social tant la liste d'attente est longue. Allez-vous augmenter la construction de logements sociaux afin de réduire les listes d'attente ? Si oui, à quelle proportion ?

Le dernier budget fédéral confirme le retrait rapide fédéral du financement de logements sociaux et abordables et le non renouvellement des conventions, dont la majorité prendra fin d'ici 2020, est le premier volet du financement à en subir les conséquences.

Pour le Bloc Québécois, cette situation n'a aucun sens. C'est pourquoi le Bloc Québécois travaillera au maintien des subventions actuelles destinées aux conventions (environ 1,7 milliards \$), tout en bonifiant de 400 millions de dollars dès maintenant le budget alloué à la construction, la rénovation et la transformation de logement social et abordable. Le Bloc exigera aussi un réinvestissement progressif jusqu'à l'atteinte de 1% des revenus annuels du fédéral.

Les logements sociaux sont d'abord et avant tout des logements qui appartiennent à l'ensemble de la collectivité, et dont le but premier est de bien loger les personnes, à un coût qu'elles peuvent payer. Il faut investir dans les logements sociaux et abordables, faire le contraire est tout simplement indécent.

Les services dans le milieu de la santé, particulièrement en santé mentale, sont longs et la liste d'attente est d'un an. Avez-vous un programme prévu pour la santé mentale qui permette de réduire cette liste d'attente ? Avez-vous un programme pour remédier au manque de médecin de famille dans la région de l'Outaouais ?

Aucun parti politique fédéral qui respecte la population peut promettre d'augmenter le nombre de médecins de famille, ni de réduire la liste d'attente. Une entente Canada-Québec a été signée en 2014 sur les transferts en santé en ce sens.

Par contre, nous pouvons tout de même agir en augmentant les transferts en santé au Québec et aux provinces.

Cette année marque le désengagement programmé du gouvernement fédéral dans le financement de la santé. Voici ce qu'en dit le Directeur parlementaire du budget :

En indexant le financement fédéral des soins de santé au taux de croissance du PIB, le gouvernement fédéral se prémunit en grande partie de l'impact financier du vieillissement de la population. Mais les gouvernements provinciaux, investis de la responsabilité constitutionnelle des soins de santé, ne peuvent pas agir ainsi.

Ce désengagement fédéral en santé nuira considérablement au Québec financièrement et induit des pressions qui pousse à plus de privé dans les services de santé.

Le Bloc Québécois reprendra la lutte contre le déséquilibre fiscal, en commençant par exiger le rétablissement des transferts en santé à un niveau équivalent à au moins 25 % des dépenses du Québec dans ce domaine. Nous exigerons que le vieillissement de la population soit pris en compte dans le calcul des transferts en santé.

Emploi et entreprenariat.

Les femmes immigrantes.

L'égalité entre les femmes et les hommes et la représentation féminine dans les lieux décisionnels.

Sinon, que renferme votre plateforme électorale pour rendre cette égalité concrète et avoir une réelle égalité de fait ? Pour terminer, quelles mesures allez-vous mettre en place face au climat sexiste au sein des Forces Armées Canadiennes ?

L'économiste Ruth Rose a publié en 2013 une étude complète sur la main d'œuvre et les femmes intitulée « Les femmes et le marché du travail au Québec : portrait statistique ». Voici quelques constats :

Entre 1976 et 2010, le ratio des gains annuels des femmes à ceux des hommes a augmenté de 53,6 % à 73,6 %. Pour les personnes ayant travaillé à temps plein toute l'année, il a aussi augmenté, passant de 63,0 % à 77,1 %. Relativement au salaire horaire, le ratio est passé de 84,5 % à 89,9 % pour les personnes travaillant à temps plein. Les femmes travaillant à temps partiel (femmes de tous âges) gagnent en moyenne 10 % de plus que les hommes à temps partiel (principalement des jeunes), mais beaucoup moins que les femmes travaillant à temps plein.

En somme, sur l'écart de 26 % demeurant entre les gains annuels des femmes et des hommes, environ la moitié est attribuable au fait que les femmes travaillent moins d'heures que les hommes, même quand elles sont à temps plein, et l'autre moitié à d'autres facteurs. Le problème de la différence d'heures est lié entre autres à celui de la conciliation travail-famille et du partage des tâches domestiques.

En analysant individuellement d'autres facteurs comme l'état matrimonial, la scolarité, l'âge, la catégorie professionnelle ou la taille de l'entreprise, l'on observe encore des écarts d'au moins 10 % au niveau des gains annuels.

C'est dans les emplois syndiqués et le secteur public qu'il y a le moins d'écarts entre les salaires des femmes et des hommes : l'écart dans la rémunération horaire moyenne est de 4 % chez les personnes syndiquées (sans toutefois contrôler la profession ou le niveau de scolarité), mais de 17 % chez les personnes non-syndiquées. L'écart est de 9 % dans le secteur public et de 18 % dans le secteur privé.

Ces statistiques démontrent clairement qu'il reste beaucoup de travail à faire pour atteindre l'équité dans la reconnaissance du travail entre les femmes et les hommes.

Le Bloc Québécois propose une série de mesures qui vise l'équité pour les femmes et qui vise à assurer une améliorer leurs conditions de vie.

- Les droits et les intérêts des femmes en ont pris un coup à Ottawa ces dernières années. Le Bloc Québécois annulera les réformes touchant:
 - Les coupes dans le financement des groupes de femmes;
 - L'équité salariale devenue facultative;
 - La réforme de l'assurance emploi;
 - Le non financement des groupes prônant l'avortement à l'international.
- En plus de faire annuler tous ces reculs, le Bloc Québécois présentera un projet de loi proactif sur l'équité salariale dans les secteurs sous juridiction fédérale.
- La décision du fédéral de ne pas rendre le questionnaire long obligatoire aura un effet néfaste sur les études sur l'équité entre les hommes et les femmes ainsi que sur toutes les données d'analyse des conditions socio-économiques des femmes.
- Le Bloc Québécois proposera que les femmes québécoises œuvrant dans des secteurs de juridiction fédérale puissent avoir droit, comme toutes les autres Québécoises, au retrait préventif lorsque les conditions de travail comportent des dangers pour elles ou pour l'enfant qu'elles portent ou allaitent.
- Le Bloc Québécois défendra le consensus québécois quant au libre choix des femmes en matière d'avortement et se battra bec et ongles contre toute tentative de relancer le débat sur l'avortement.
- Selon les chiffres obtenus, depuis 2000, il y a en moyenne 178 plaintes pour agressions sexuelles par an dans les Forces canadiennes. spécialistes s'accordent pour dire que des centaines d'autres cas sont passés sous silence. Si on considère que moins d'une agression sexuelle sur 10 est divulguée aux autorités, comme l'estime Statistique Canada, on dénombrerait un total de 1 780 incidents par année dans les Forces. Cinq par jour. Le Bloc Québécois continuera à contre cette culture bien ancrée qui continue de banaliser l'agression sexuelle. Le Bloc Québécois proposera, comme la France, l'Allemagne, la Belgique et d'autres pays l'ont déjà fait, de retirer les crimes sexuels de la compétence des tribunaux militaires pour les confier aux soins des tribunaux civils, garants d'une administration plus saine et transparente de la iustice.
- À la lumière des données provenant du rapport actuariel 2015, la réforme mise en place par les conservateurs en 2013 ne vient pas en aide aux femmes. Le ratio

prestataires/chômeurs pour les 2 sexes se situait à 38,6% et de seulement 34,3% pour les femmes en 2014. Le ratio projeté est de 39,3% pour les 2 sexes et de 34,9% pour les femmes en 2015. La réforme que le Bloc Québécois préconise est axée sur l'accessibilité au régime de l'assurance-emploi, notamment en abaissant à 360 heures le nombre d'heures travaillées.

- Le Bloc Québécois travaillera à établir un remboursement plus élevé aux partis politiques qui se rapprocheront de l'équité dans le ratio hommes-femmes.
- Le Bloc Québécois travaillera à établir un seuil minimal de femmes au sein des conseils d'administration.
- Le Bloc Québécois propose des modifications dans le programme du Supplément de revenu garanti. Nous proposons d'améliorer le sort des personnes âgées les plus démunies en modifiant le SRG en 6 points :
 - o En bonifiant de 50 \$ par mois les prestations;
 - En versant pour une période de 6 mois la pension et le supplément d'un défunt à son survivant ou à sa survivante;
 - En inscrivant automatiquement les personnes de 65 ans, susceptibles de recevoir du SRG;
 - En travaillant pour retrouver les personnes qui ont droit au SRG et qui ne le touchent pas et en s'assurant qu'elles puissent recevoir la pleine rétroaction des prestations qu'elles n'ont pu toucher;
 - en majorant l'allocation au conjoint survivant (ALCS) au même niveau que le SRG;
 - En permettant aux aînés de recevoir les chèques du Régime de pensions, de la Sécurité de la vieillesse et du SRG toutes les 2 semaines pour mieux gérer leur budget.
- Le Bloc Québécois propose aussi des mesures concrètes pour faciliter la réunification familiale et le maintien des réfugiés intégrés à la société québécoise.